



Harcèlement moral en paternité

Par **clojen**, le **17/03/2009** à **17:06**

Bonjour,
Je suis mariée à un homme depuis 5 ans, mais nous avons 16 ans de vie commune. Nous avons 3 enfants dont un né pendant notre concubinage. Mais avant notre mariage mon mari a eu une aventure non suivie avec une autre femme, à la suite de laquelle celle-ci s'est dite enceinte de mon compagnon. Mon compagnon étant engagé avec moi et n'étant pas sûr qu'il était de lui (car ne vivant pas avec elle), lui à fait comprendre qu'il n'en voulait pas. Mais elle désirait le garder car elle avait largement passée la trentaine et n'avait pas d'enfant. Depuis la naissance de son enfant elle contacte mon mari pour qu'il vienne voir l'enfant. Mais aujourd'hui après 6 ans, elle a envoyé un courrier d'un dessin de l'enfant, demandant à mon mari de venir la voir (alors que nous sommes sur liste rouge).
Je vous écris car j'ai peur du futur et je veux être prête en cas de problème. Ma question est de savoir quels sont les recours auxquels elle a droit et à quoi devons nous nous attendre juridiquement parlant, et que pouvons nous faire de notre côté. Je tiens à préciser que mon mari a été honnête avec moi depuis le début de cette histoire.
Merci pour votre réponse.